

A. MATTHYS & A. VAN ITERSOM

**L'ÉGLISE DISPARUE DE SAINT-REMY DE FALEN
(ROCHEFORT)**



Fig. 3. Carte figurative de la juridiction de Bari-Falen du géomètre arpenteur C.A. Simon de Hobon (1751).

Quelques notices historiques ont été consacrées à la paroisse de Saint-Remy et à la petite localité de Falen, situées autrefois entre l'abbaye de Rochefort et le village d'Havrenne et disparues depuis longtemps l'une et l'autre⁽¹⁾. A l'occasion du Congrès national d'archéologie, tenu à Rochefort du 14 au 16 septembre 1979, une fouille permit de découvrir la modeste église de ces lieux (fig. 1 et 2).

La localisation de l'endroit était peu précise et l'espoir de retrouver les ruines était mince. Fort heureusement les sources cartographiques ne manquaient pas. La « Carte figurative de la juridiction de Baré-Falen », petite seigneurie du monastère

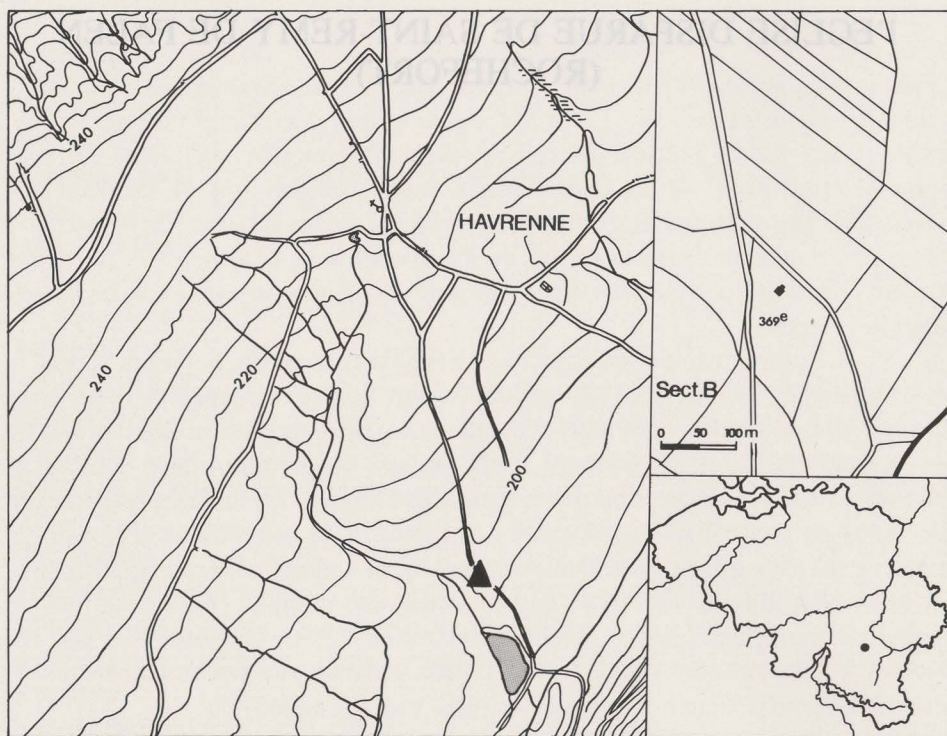


Fig. 1. Situation topographique.

¹ J. VANNERUS, Trois villages disparus de la Famenne: Chersin-lez-Nassogne, Falen-lez-Humain et Vieil-Humain, *Bull. trim. Inst. arch. Luxembourg* 22 (1946), 29-68; E. NEMERY, Falen-lez-Rochefort et la paroisse de Saint-Remy (XV^e siècle), *Namurcum* 35 (1963) 1-10.



Fig. 2. L'église Saint-Remy et le village disparu de Falen (1), Havrenne (2).

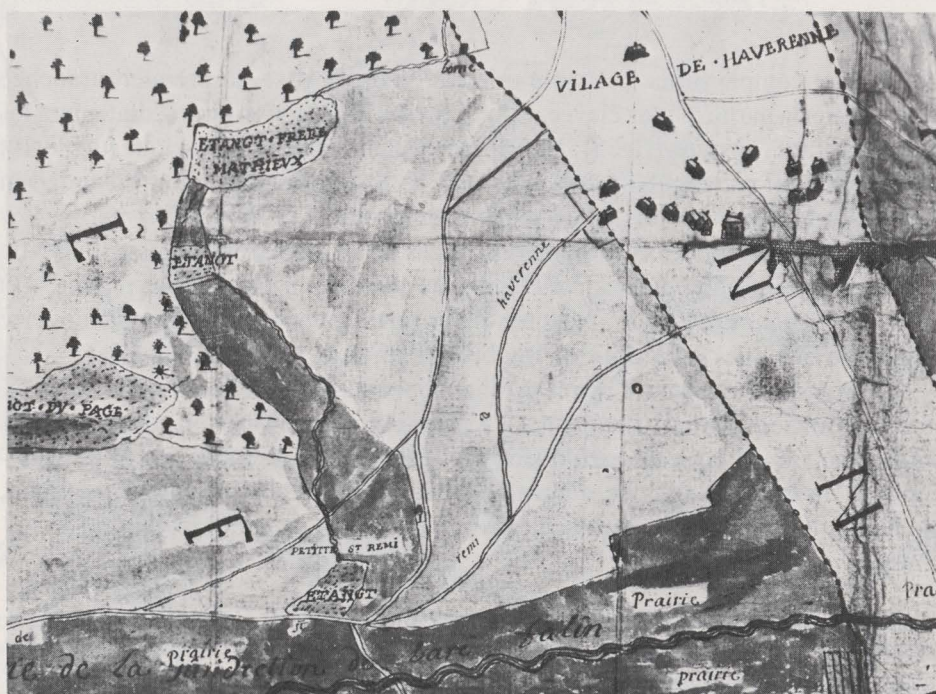


Fig. 3. Carte figurative de la juridiction de Baré-Falen du géomètre-arpenteur C.A. Simon de Hotton (1751).

et des environs, dressée en 1751 par le géomètre-arpenteur C. A. Simon, de Hotton, mentionnait au sud d'Havrenne, face à la carrière de marbre de Saint-Remy et à l'ouest de ruisseau du Biran, le toponyme de « Petite St Remi » (fig. 3)⁽²⁾. La « Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens », levée à l'initiative du comte de Ferraris entre 1771 et 1778, indiquait, un peu plus au nord, un endroit dénommé « M(onta)gne St-Remy » (fig. 4). Enfin, J. B. Geubel, dans sa « Notice sur l'abbaye de St-Remy », publiée en 1853, s'avérait être un témoin privilégié : « cette église, écrivait-il, était située au nord du couvent à mi-chemin de Havrenne, pas loin du bois dit les Tailles du petit St-Remy appartenant aux moines, et sur un mamelon où l'on voit encore des fondations que l'on pourrait fouiller »⁽³⁾.

Les noms de lieux relevés sur place lors d'une enquête rapide confirmaient ces quelques indications. A quelque 2 km, au sud d'Havrenne, au bout d'une langue de terre, limitée à l'ouest par un petit ruisseau arrosant des prairies basses et humides — autrefois viviers de l'abbaye — émergeait un mamelon appelé « Motte du Bouty ». Cette petite éminence était enclavée au milieu des prairies de « Sur l'Abye », autrefois propriété du monastère. Plus récemment encore l'abbé P. Motet († 1963) fixait les toponymes de « Motte du Mousty » ou « Motte du Moustier », noms évocateurs de l'emplacement d'une vieille église rurale. C'est notamment le cas aussi de l'ancienne église Saint-Remi du village disparu de Juserenne près de Lavaux-Sainte-Anne, distante d'une quinzaine de kilomètres et aussi de la chapelle romane Saint-Remi, située encore plus près, à Hamerenne, hameau de Rochefort.

La fouille

Tenant compte d'une probable orientation de l'église, la première tranchée ouverte dans la partie la plus élevée du site, permit de découvrir immédiatement les premières traces de murs (fig. 5). Un édifice de plan désormais classique fut bientôt dégagé. Une nef rectangulaire de 8 m 75 sur 7 m 50 débouchait sur un chœur de 5 m sur 4 m 50. La longueur totale de l'édifice atteignant 13 m 30 — *extra muros*. Les fondations peu profondes et irrégulières, larges de un mètre, étaient constituées de blocs de calcaire non équarris, provenant du plateau du Gerny tout proche. Un mortier de sable et de chaux, parsemé en de rares endroits de fragments de terre cuite et de quelques morceaux de marbre rouge, était utilisé comme liant.

Le mur de chaînage, à l'entrée du chœur, marquait aussi l'endroit du chancel. Le niveau ancien avait été arasé, mais l'absence de restes de carrelages et de dalles plaide pour un sol en terre battue. Enfin, l'édifice ne présentait aucun remaniement, du moins décelable, au niveau des fondations et dans le contexte régional, une entrée latérale est vraisemblable (fig. 6).

² A.G.R., *Cartes et plans* 7150. Un chemin reliait directement Havrenne à l'abbaye de Rochefort et passait à l'ouest de l'église de Falen; il a aujourd'hui disparu.

³ *Ann. Soc. arch. Namur* 3 (1853) 293-312.

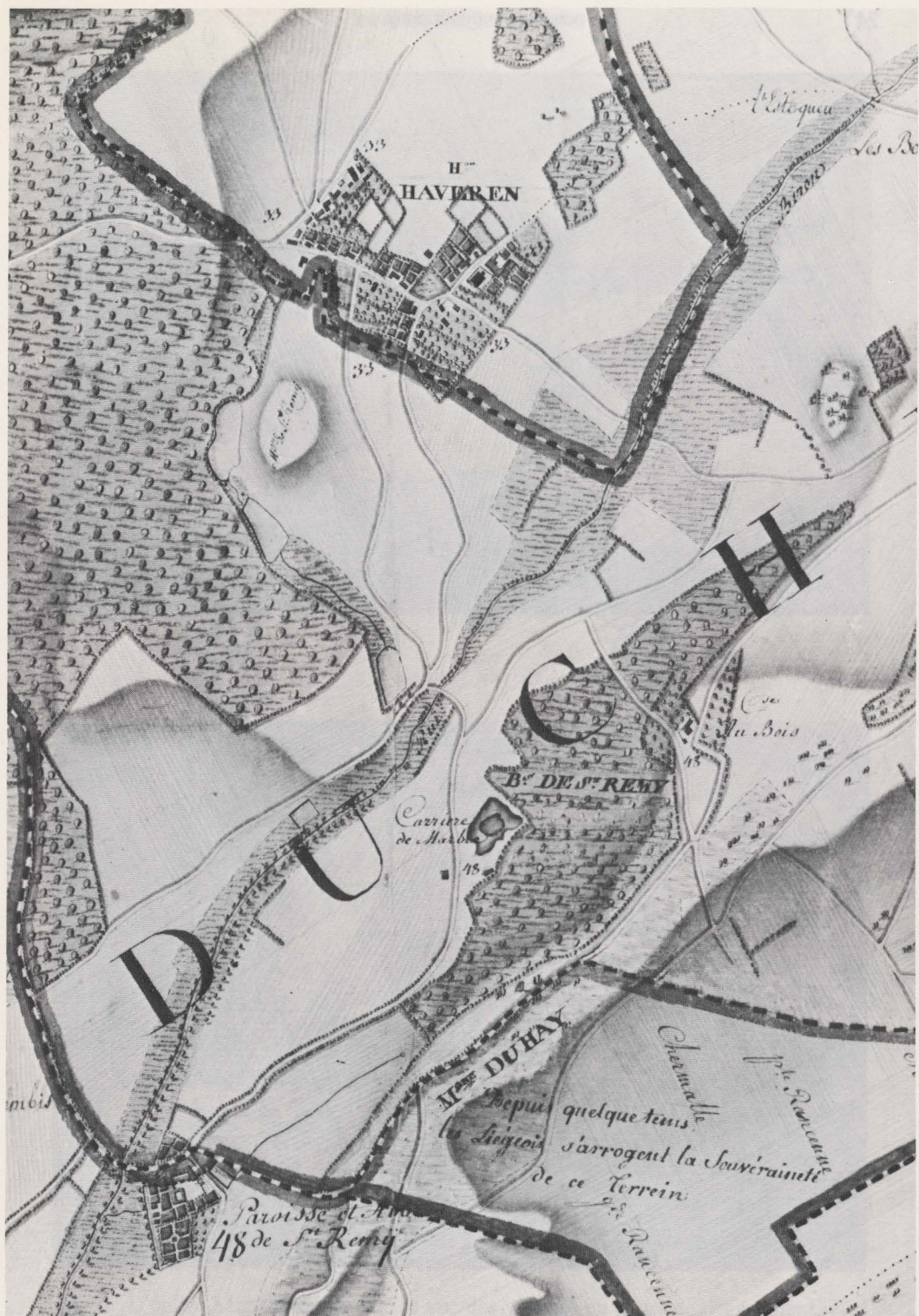


Fig. 4. Carte de Cabinet des Pays-Bas austrichiens du comte de Ferraris (1771-1778).
(Copyright Bibl. royale, Albert I, Cartes et plans, Bruxelles).

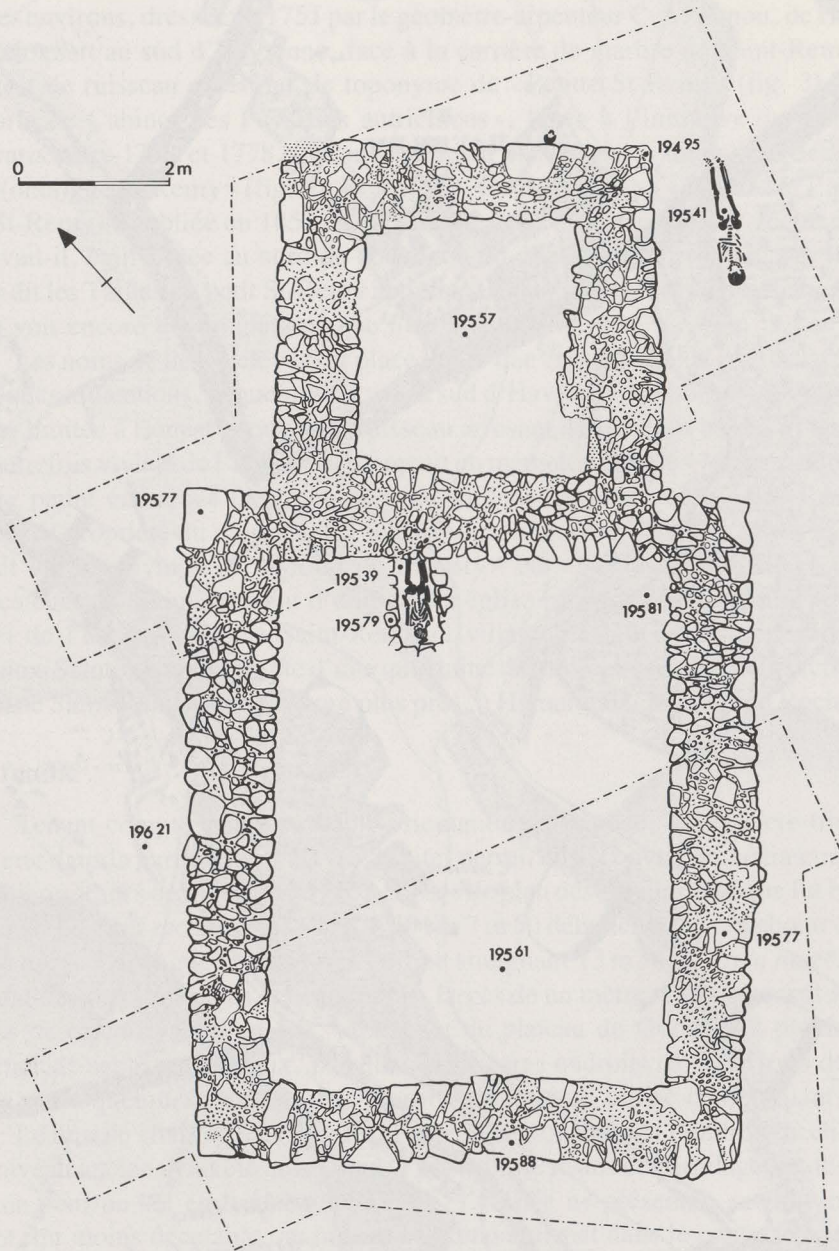


Fig. 5. Plan de fouilles.



Fig. 6. L'église Saint-Remy de Falen, vue des vestiges en cours de dégagement.

Les moines de l'abbaye de Rochefort dégagèrent, au cours de l'année 1980, la totalité des murs en vue d'une restauration de l'édifice. Ils découvrirent ainsi une inhumation à caisson de pierres sèches, amputée au niveau des genoux, que recouvrait en partie le mur de chaînage de l'arc triomphal. L'implantation du sanctuaire dans un cimetière déjà existant est ici claire.

Au chevet de l'église, plusieurs restes humains furent dégagés, mais seul un squelette était bien conservé. Il s'agissait d'un adulte de sexe masculin, assez frêle et d'une taille voisine de 1 m 70. Il avait les bras croisés sur la poitrine et la tête à l'ouest. Plusieurs autres individus étaient inhumés selon la même orientation, derrière le chœur. Le peu de profondeur des inhumations ne laisse d'étonner. L'explication en est cependant simple: les terres furent mises en culture et la charrue a, au cours des temps, nivelé le mamelon naturel et entamé parfois les tombes les moins profondes.

Les quelques tessons et objets découverts en cours de fouille, reflètent l'occupation générale du site et ne servent ni à déterminer l'origine ni la fin de l'édifice en particulier. Les tessons les plus anciens proviennent de cruches (fig. 7, n° 1) et de pots à panse sphérique (fig. 7, n° 2-5), produits à Andenne entre 1075 et 1175⁽⁴⁾. Un fragment de panse décorée d'une bande plastique et un fond bombé à cordon de base triangulaire pincé datent de la même période (fig. 7, n° 6-7). Un fragment de cruche importée des ateliers de Schinveld-Brunsum, dans le Limbourg hollandais, date de vers 1300-1325 (fig. 7, n° 8)⁽⁵⁾. Un passe-lacet en bronze, mérite aussi d'être signalé (fig. 7, n° 9) ainsi que deux perçoirs en os (fig. 7, n° 10, 11).

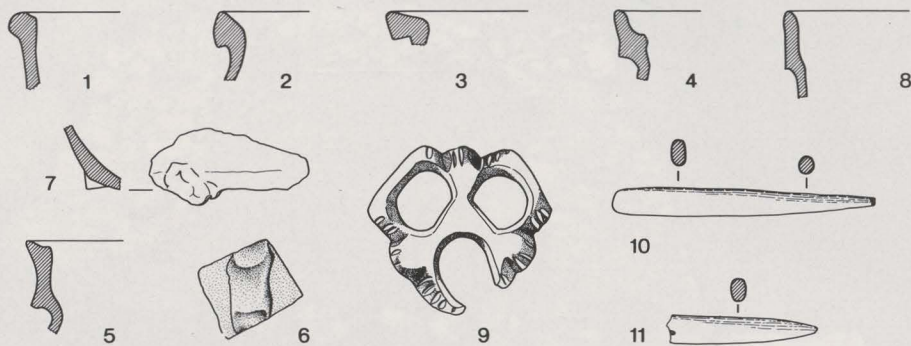


Fig. 7. Matériel archéologique: 1-8, 10, 11 (1/3); 9 (2/3).

⁴ R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, *La céramique d'Andenne* (Rotterdam 1966) tableau typol. pér. 1.

⁵ A. BRUIJN., *Die mittelalterliche keramische Industrie in Südlimburg*, *Ber. Rijks. Oudheidkundig Bodemonderz.* 12-13 (1962-1963) fig. 74, 2-8, fig. 86,2.

Le plan et le volume très simples de la petite église sont connus au VII^e siècle, mais on les retrouve jusqu'au XII^e siècle et les comparaisons typologiques n'apportent guère de précisions utiles⁽⁶⁾. La chronologie de ce genre d'église primitive est malaisée à établir et l'étude conjointe du patronyme et de l'histoire du statut paroissial apporte souvent de meilleurs éléments de datation que la typologie de l'architecture.

Données historiques

E. Nemery a étudié plus spécialement le problème de la titularité des églises rurales en Famenne. Son opinion, combinée à d'autres, permet d'entrevoir l'évolution du vocable de saint-Remi⁽⁷⁾. Le culte de saint Remi est mérovingien. Le saint meurt en 535 et son patronyme est bien répandu vers 600, surtout dans le sud de la Belgique. Mais l'ancienneté de la titularité ne permet pas, pour autant, de conclure *ipso facto* à l'antiquité de la paroisse. Une distinction nette s'impose entre l'ancienneté de la titularité d'une chapelle et l'origine du statut paroissial d'une église. Il pouvait y avoir, à l'origine, un simple petit oratoire dédié à saint Remi, où les habitants venaient prier le saint et faire leurs offrandes, sans que cet édifice n'ait de prérogatives paroissiales. Il s'agissait alors d'une chapelle non consacrée, où, du moins d'ordinaire, la messe n'était pas célébrée ni les sacrements conférés. Au spirituel, elle dépendait du clergé de la paroisse où elle était située et il n'y avait ni fonts baptismaux ni cimetière. Cet oratoire primitif a pu devenir ensuite paroissial lors du démembrement des églises-mères en paroisses filiales, mouvement amorcé en Famenne au XI^e siècle.

Cette division paroissiale se faisait à la demande du seigneur laïc ou religieux et dans le cas de Falen, l'église Saint-Remy appartenait à l'abbé de Saint-Hubert. Celui-ci avait d'ailleurs tout intérêt à séparer Falen de la paroisse de Behogne (Roche fort) située hors de son domaine. Fondateur de la paroisse nouvelle, il en percevait aussi les dîmes et en avait la collation au détriment de la paroisse-mère.

La chronologie de cette érection en paroisse paraît devoir se situer entre 1139, date à laquelle le village de Falen n'est pas encore repris dans la liste des paroisses astreintes aux « croix banales » ou pèlerinages paroissiaux se rendant chaque année à l'abbaye de Saint-Hubert, et 1229, date à laquelle Gilles de Walcourt acquiert

⁶ J. MERTENS et A. MATTHYS, *Tavigny Saint-Martin, lieu de culte romain et médiéval*, *Archaeologia Belgica* 126 (1971) 39-43.

⁷ Nous tenons à remercier M. E. Nemery pour son aide précieuse; de larges emprunts ont été fait à ses études historiques, sans elles ces lignes n'auraient pu paraître (cf. note 1). E. NEMERY, *Introduction historique à l'ancien doyenné de Roche fort*, *Trésors d'art de l'ancien doyenné de Roche fort* (Bruxelles 1966) 22-23; F. JACQUES, *Vocables d'églises et chapelles en Belgique*, *Annales 44^e congrès Féd. cercles arch. hist. Belg.* (Huy 1976) 693-723: on y trouve la liste des paroisses consacrées à Saint Remi dans les diocèses de Belgique: Namur (33 + 2), Liège (18), Malines-Bruxelles (10), Anvers (2), Hasselt (2).

l'église Saint-Remy avec tous ses droits, patronage et dîmes, ces dernières caractérisant bien son statut paroissial.

Lorsque Gilles, seigneur de Rochefort, voulut en 1229 fonder une abbaye sur ses terres, il commença par échanger l'alleu et l'église de Saint-Remy de Falen, possession de l'abbé de Saint-Hubert, contre l'église de Marcourt, près de La Roche, qui lui appartenait en propre. Et dès la fondation de la nouvelle abbaye, en 1230, il fit don aux moniales cisterciennes de ces terres nouvellement acquises avec l'église, les aisances dans la forêt de Famenne et la banalité du moulin. Désormais les abbesses et ensuite, à partir de 1464, les abbés du monastère de Saint-Remy auront le droit de percevoir les dîmes de la paroisse de Falen et de présenter le candidat titulaire de l'église à la nomination de l'autorité épiscopale. En contrepartie, l'abbaye dut assumer les frais normalement à charge du décimateur, soit les grosses réparations de l'église: murs, toit, fenêtres et porte d'entrée; venaient ensuite les objets nécessaires au culte: pierre d'autel, calice, patène, tabernacle, nappes ordinaires, ornements, missel, bréviaire, cloche décimale, et enfin un des deux cierges de l'autel, appelé le « premier feu »⁽⁸⁾.

Un curé de Saint-Remy, Jean de Jannée est cité en 1463⁽⁹⁾. En 1474, la petite communauté comprenait une douzaine de familles. A partir de ce moment, la population décru rapidement et le 3 août 1500, l'évêque de Liège unissait « la petite cure de Saint-Remy » à l'abbaye. Les revenus modestes ne permettaient plus l'entretien d'un curé⁽¹⁰⁾. L'abbé de Rochefort devenait ainsi « curé perpétuel » et se mettait dans l'obligation d'assurer le service paroissial en contrepartie des revenus et de sa voix d'électeur au « concile » de Behogne, assemblée du clergé du doyenné.

A ce moment, les seuls paroissiens étaient les fermiers de la Cense-au-Bois, possession de l'abbaye sur la colline du Gerny et le personnel laïc domicilié au monastère. La petite église de Saint-Remy se trouvait dès lors seule dans sa campagne. Les « pouillés » ou liste de paroisses du diocèse de Liège, continuent cependant à la mentionner. Ainsi, celui de 1549 confirme son incorporation à l'abbaye et cite un prêtre séculier desservant la paroisse. Le pouillé de 1601 nomme le père Laurent Genelli comme délégué de l'abbé et celui de 1604 donne deux noms de recteurs: Jean Prenteaux et Mathieux de la Tour. Le 25 octobre 1613, le nonce Albergati trouve la petite église Saint-Remy en mauvais état: « satis male dispositam »⁽¹¹⁾. En 1675, le pouillé mentionne à nouveau l'incorporation et précise qu'à

⁸ E. NEMERY, *op. cit.*, *Namurcum* 35 (1963) 6-7.

⁹ Archives abbaye de Saint-Remy (Rochefort): censier de Hogue.

¹⁰ M. l'abbé A. Deblon, archiviste de l'évêché de Liège, nous a communiqué à ce sujet les fiches de son prédécesseur, le chanoine Govaerts. Nous l'en remercions vivement.

¹¹ H. DESSART, La visite du diocèse de Liège par le nonce Antoine Albergati (1613-1614), *Bull. Comm. roy. Hist.* 114 (1949) 86.

ce titre, l'abbé doit un écu à la fête de saint Gilles. Enfin le 12 juillet 1658, les curés de Nettine et de Rochefort attestent la profanation perpétrée dans le bâtiment, le triste état de la construction et les ruines du toit et des murs. L'église ne peut plus servir à la célébration liturgique, des bandits en font leur repaire, d'où ils attaquent et maltraitent les voyageurs. Le rapport conclut à la démolition de la chapelle pour assurer la sécurité dans la région et J. Arnold Bechet, seigneur de Havrenne, confirme ces faits⁽¹²⁾.

La dévastation de l'église de Saint-Remy et le brigandage relevé dans les textes, sont peut-être le fait des soldats pillards ayant ravagé la région quelques années auparavant. Le 1 mai 1650, en effet, le baron de Châtelet, commandant des troupes lorraines campées à Waha, avait pillé l'abbaye en profanant les espèces consacrées, forçant les armoires et emportant tout ce qu'il pouvait. L'année suivante, la même soldatesque prit Rochefort par surprise et s'établit dans le monastère abandonné, les religieux s'étant réfugiés à Marche. En 1653, encore, lors d'une attaque avortée de la ville de Rochefort, les troupes de Condé incendièrent les églises de Behogne et d'Eprave⁽¹³⁾. A la même époque l'ancienne église de Humain fut aussi « profanée par les gens de guerre et ruinée ». Il aurait été étonnant de voir la petite église de Saint-Remy échapper seule à leur fureur.

Enfin en 1660, l'archidiacre de la Famenne donnait l'autorisation de démolir les ruines du sanctuaire: « licentia demolitionis totalis residui muri ecclesiae parochialis », à la condition expresse de rassembler les matériaux à un endroit convenable. Les moines les utilisèrent ensuite dans la restauration de leur église abbatiale⁽¹⁴⁾. Le 11 juillet 1725 l'archidiacre visitait, sur le territoire de la paroisse de Saint-Remy, une chapelle dédiée à saint Bernard et aménagée dans la Cense-au-Bois, ferme appartenant à l'abbaye. Le 3 décembre suivant, une supplique portant la signature de huit moines demandait le création d'un autel paroissial dans l'abbatiale elle-même, pour remplacer l'église démolie de Saint-Remy. Le 9 janvier 1726, Jean de Glimes, archidiacre de Famenne acquiesca à cette demande et l'autel de Sainte Apolline fut désigné à cet effet⁽¹⁵⁾. De ce nouveau siège paroissial est

¹² « *Attestamur praesens narratum esse verum et certum, capellam sub invocatione Sancti Remigii existisse, quam enim ex parte profanatam, tam in tectis quam in parietibus ruinosa invenimus, partim vi confragatam, locum ad aliquod officium divinum persolvendum valde indecentem et omnino inutilem, in quo frequenter predones se recipiunt, ut vicinos aliosque viatores spoliunt et maletractent, ita ut demolitio dicti beneficii seu capellae non sit solummodo propitia, verum etiam maiori vicinorum viatorumque securitate valde necessaria* » Archives évêch. de Liège, *Archidiaconé de Famenne*, reg. F III, 21, ff. 60-62.

¹³ G. LAMOTTE, *Etude historique sur le comté de Rochefort* (Namur 1893) 409-410.

¹⁴ Archives Etat St-Hubert, *abbaye de St-Remy*.

¹⁵ Archives évêch. de Liège, *visites archidiaconales* 11.7.1725 et *Registre des suppliques*, 30, 9.1.1926.

conservé un petit registre où les moines faisant fonction de curé ont inscrit les mariages, baptêmes et enterrements⁽¹⁶⁾.

Depuis la démolition de l'antique chapelle, en 1660, le monastère de Rochefort l'avait définitivement remplacé comme sanctuaire de saint Remi. Un ouvrage des saints vénérés dans l'Ordre de Cîteaux, édité en 1666, consigne pour la date du 13 janvier, la fête de saint Remi célébrée avec solennité en l'abbaye de Rochefort⁽¹⁷⁾. Ceci n'était pas nouveau. En remontant dans le temps on devrait retrouver des témoignages de ce culte chez les moniales d'abord et ensuite chez les moines. Il en reste un panneau peint du XVI^e siècle, on y voit Notre-Dame cantonnée à droite de saint Remi à qui une colombe apporte la sainte ampoule et à sa gauche saint Bernard. Cette précieuse relique résume ainsi tout le problème de la titulature. En effet, une prescription contemporaine des origines de l'Ordre de Cîteaux spécifiait l'obligation de consacrer toutes les églises cisterciennes en l'honneur de Notre-Dame et la fondation monastique de Rochefort l'avait été en 1230 sous le vocable de « Succursus Beatae Mariae »⁽¹⁸⁾. Le titre marial était cependant rarement utilisé seul : un peu aux origines et puis quelquefois dans un acte officiel, comme sur le sceau conventuel rendu obligatoire en 1335. Cette mention était doublée le plus souvent du patronage de saint Remi : « alias de sancto Remigio » ou « vulgo de sancto Remigio ». A l'exception de l'année 1462 où la mention de « Beatae Mariae Succursus Dominae » est utilisée, l'abbaye de Rochefort, abbesses et abbés sont toujours qualifiés de « Saint-Remy » dans les actes des chapitres généraux⁽¹⁹⁾. La prédominance de ce vocable de Saint-Remy démontre l'ancienneté de cette titulature. En 1229, le petit sanctuaire consacré à saint Remi devait déjà exister depuis longtemps pour avoir donné son nom à l'ensemble de l'alleu : la vallée, la grande forêt et l'endroit même, distant d'un kilomètre et demi, où devait s'édifier le monastère.

Les vestiges de cette modeste église rurale, restaurés en 1981 et aménagés en mémorial à l'occasion du 750^e anniversaire de la fondation du monastère, pourraient constituer le témoignage le plus ancien de la christianisation dans cette partie de la vallée du Biran.

¹⁶ Archives abbaye de Saint-Remy (Rochefort).

¹⁷ CHALEMOT, *Series Sanctorum Ordinis Cisterciensis*, ed. 1666 : « 13 januarii. In Leodiensi regione et praesulatu ac coenobio Sancti Remigii Ordinis Monachorum, fundato olim ab Aegidio Rupeforti insigni viro festivitas Sancti Remigii ibidem agitur solemniter ».

¹⁸ A. VAN ITERSOM, *Le culte et l'iconographie de Marie dans l'Ordre de Cîteaux*, Madones sculptées du pays d'Orval (1972) 7-21.

¹⁹ J. CANIVEZ, *Statuta Capitulorum Generalium Ordinis Cisterciensis, ab anno 1116 ad annum 1786*, I-VIII (Louvain 1933-1941) fasc. 9-14B.

NOTE ADDITIONNELLE

Au cours du mois de juin 1981, les travaux de restauration de la chapelle de Saint-Remy de Falen et la mise en valeur des ruines, amenèrent la découverte de quelques inhumations dans le sous-sol de la chapelle dégagée en 1979. Une fouille complète de l'intérieur de l'édifice s'avéra nécessaire pour compléter l'information archéologique existante⁽¹⁾.

A l'intérieur du chœur apparurent, creusées dans le schiste en place, les tranchées de fondation très nettes d'un chœur antérieur, de même plan, mais d'orientation légèrement différente (fig. 8). Seule la longueur interne de 2 m 60 peut être déduite, alors que les dimensions de la seconde église, au même endroit, devaient dépasser 3 m 35, mesures prises entre les fondations.

La densité des inhumations dans les nefs contraste avec la rareté des tombes dans les chœurs. Une inhumation d'enfant — 32 — logée dans les remblais de la fondation primitive et une petite tombe creusée dans le schiste et ne contenant plus qu'un crâne d'adulte sans autre contexte, dégagent l'emplacement nécessaire aux autels aujourd'hui disparus.

Malgré les tentatives de recherches d'autres traces de cette première église en dehors du périmètre du sanctuaire conservé, aucun vestige ne fut malheureusement décelé. Partout, à l'extérieur, des tombes ont perturbé les niveaux du schiste, maintenant situés plus bas que la base de la tranchée de fondation du chœur primitif. A l'intérieur de l'église, aucune trace d'une nef antérieure n'apparaît. Une conclusion s'impose: cette église modeste, au sol en terre battue, aux volumes simples a traversé les siècles sans modifications notoires; ces deux édifices adoptent sensiblement le même plan et les murs de l'un doivent être reconstruits en partie sur les assises de l'autre.

Le mur de chaînage de l'arc triomphal de la seconde église recoupe une série de tombes plus anciennes, creusées avec soin dans le schiste: 1, 2, 3, 6, 34, ou posées directement sur la roche: 4, 5. Trois de ces tombes primitives: 3, 6, 34 présentent des inhumations en caissons maçonnés avec soin, dont le fond était tapissé d'une couche de mortier bien lissée. Ces tombes avaient d'ailleurs déjà perturbé des inhumations antérieures et contenaient dans leur remblai, au fond même du caveau, des ossements plus anciens et épars.

Le soin apporté à la tombe 3 et son orientation identique au chœur de l'église primitive sont remarquables. D'autres tombes lui sont certainement contemporaines: 20, 24, 25, 26. Le rite funéraire semble d'ailleurs uniforme pour cette série de tombes primitives: les mains se joignent au niveau du pubis.

¹ C'est grâce à la vigilance de R.P.A. Van Iterson que les travaux furent suivis. L'intervention immédiate de MM. M. Evrard et E. Loiseau permirent de prendre les premières mesures de sauvegarde avec la collaboration de M.G. Hossey. Que tous en soient ici remerciés.

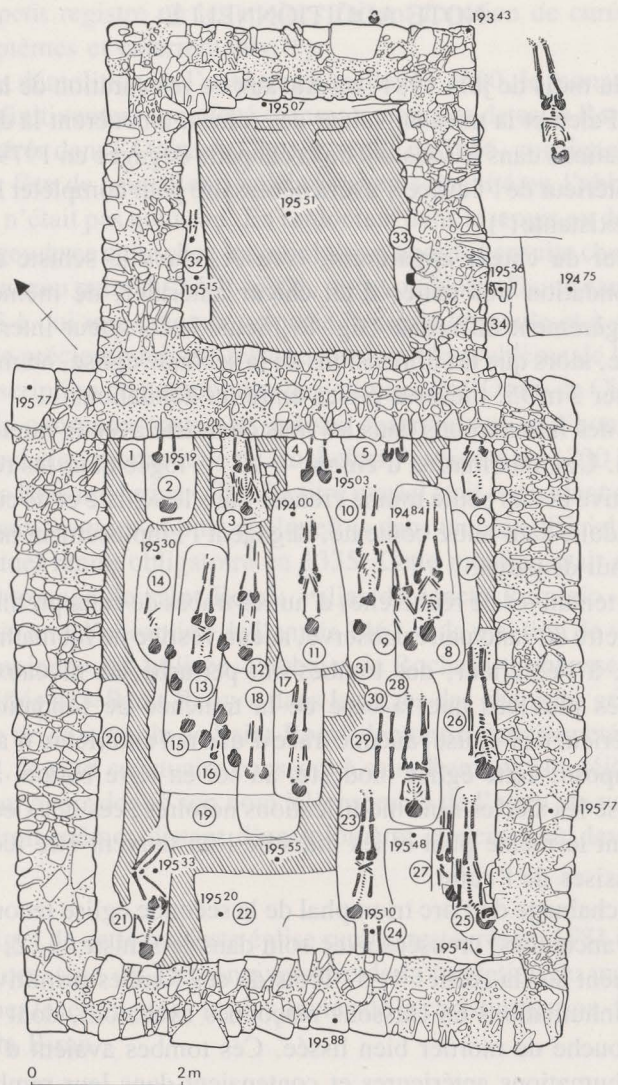


Fig. 8. Plan de fouille du sous-sol.

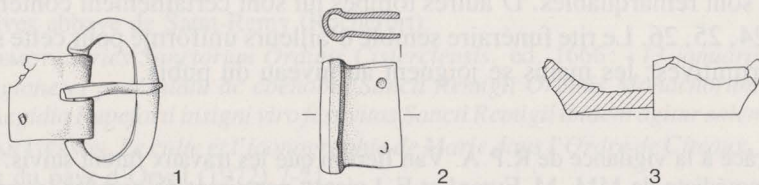


Fig. 9. Matériel archéologique de la tombe (n° 1, 2). Ech.: 2/3, trouvaille isolée (n° 3).
Ech.: 1/3.

Dans l'avant-chœur, trois grandes tombes, creusées dans le schiste, frappent par leurs proportions. Elles contenaient des inhumations en cercueil qu'attestent les nombreux clous disposés le long des parois : 8, 11, 13 ; elles-mêmes avaient recoupé des inhumations antérieures : 7, 12, 14, 15, 17, cette dernière recoupant 18 et enfin 30, 31. La chronologie relative des autres tombes, par rapport aux sanctuaires, ne peut être définie avec certitude. Il est cependant vraisemblable qu'elles sont contemporaines du second édifice. Une unité de rite s'en dégage, les bras sont croisés soit sur la poitrine soit sur le ventre.

A un niveau supérieur, plusieurs tombes apparaissent complètes : 9, 10 ainsi que quatre crânes déplacés. La tombe 18 contenait, entre les fémurs, les éléments d'une ceinture avec boucle et ferret (?) et si la boucle de bronze est d'allure mérovingienne, l'ardillon et la plaque de laiton démontrent un aménagement de réemploi (fig. 9) ; l'autre objet, également en bronze, semble avoir garni une extrémité de ceinture mais ne passe pas au travers de la boucle. Cette même tombe était amputée de sa partie supérieure par la tombe 18 qui curieusement avait une orientation transversale SE-NO. A côté de cette dernière, la tombe 16 au chevet encore intact avait été fortement perturbée comme la présence de pas moins de trois crânes et d'une inhumation d'enfant pouvaient le laisser prévoir.

La tombe 21 — contemporaine de la seconde église — était certainement trop petite pour contenir le défunt dont on avait replié les jambes dans la fosse. Les tombes 23, 27, 28, 29 se rattachaient aussi, d'après leur niveau stratigraphique, à la série de tombes plus récentes.

Les ossements découverts lors du creusement des fosses étaient vraisemblablement rassemblées dans un ossuaire — 22 —, aménagé contre le petit côté de la nef. Cette fosse large de 1 m 15 pour une longueur de 2 m 60, perturbée par la

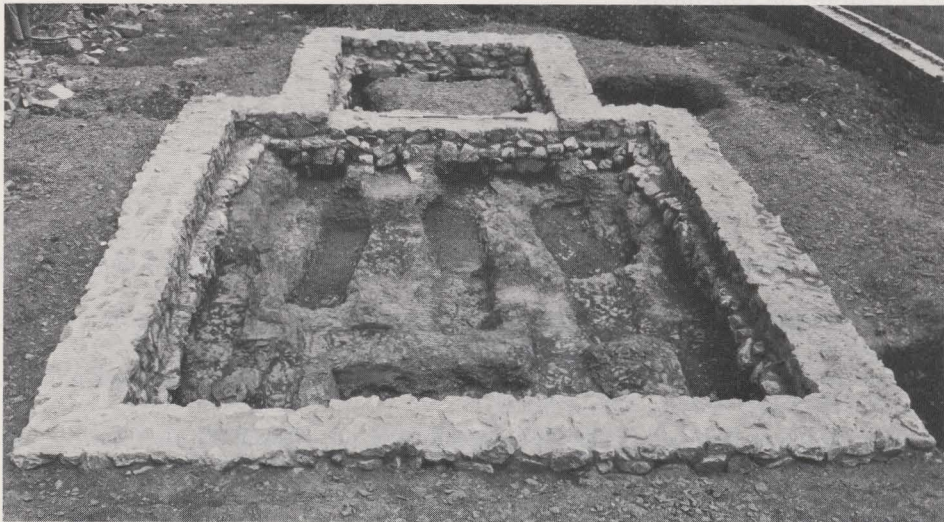


Fig. 10. Vue axiale.

tombe 23, était sans doute antérieure à la construction de la dernière église, mais elle fut certainement encore réutilisée par après.

Au total, en comprenant les traces des tombes retrouvées au cours des travaux d'aménagement du site, on arrive à un total d'au moins 45 tombes.

Les fouilles du sous-sol de l'église de Saint-Remy ne changent rien aux conclusions émises précédemment; elles les confirment et les complètent.

Une église et sa nécropole ont précédé le sanctuaire actuellement restauré. Vraisemblablement en pierre et sans doute de même plan et de mêmes dimensions, elle était le centre religieux de la communauté du petit village de Falen, dont les vestiges — quelques maisons — sont à rechercher dans le voisinage immédiat.

Mais les questions essentielles demeurent. De quand date le premier établissement religieux et les tombes qui l'accompagnent? La présence d'une boucle mérovingienne, elle-même réutilisée, dans une tombe, sans autres éléments datables; les tessons d'un vase d'aspect mérovingien retrouvés à l'intérieur de la nef, mais hors stratigraphie, sont des indices trop minces, et surtout trop peu sûrs pour conclure à une origine mérovingienne. La présence de deux fragments de *tegulae* de type gallo-romain, va dans le même sens.

De quand date la reconstruction de l'église et les inhumations postérieures? Ici encore l'absence d'objets retrouvés *in situ* n'autorise aucune réponse. Le village de Falen est certainement encore occupé aux XIV^e et XV^e siècles. Comme le montre un tesson d'une écuelle commune provenant de la région de Siegburg. Les monnaies provenant des remblais datent des XIV^e et XV^e siècles. Rien d'étonnant à cela puisque l'église ne sera détruite qu'en 1660!(²)

L'histoire de l'église Saint-Remy n'est que le reflet de la vie quotidienne du village et l'étude archéologique des bâtiments ruraux permettra peut-être de préciser l'histoire du sanctuaire.

Une fouille pose souvent plus de problèmes qu'elle n'en résoud!

André MATTHYS

² Nous remercions M.R. Weiler du Musée de l'Etat à Luxembourg pour l'identification des monnaies:

1. Jean de Heinsberg (1419-1455), grand brûlé au perron s.d. Hasselt. *De Chestret* 333.
2. Liège, id. ou imitation d'un seigneur local (?).
3. Liège, imitation d'un seigneur local. H. Frère, *Brûlés du XVes (trésor de Jupille 1958)*, *RBN* 115 (1969) 354 ss., 358, n° 30-32.
4. Liège, Louis de Bourbon (1456-1482), grand brûlé s.d. Hasselt (?). *De Chestret* 365.
5. Guillaume I^{er} (1337-1391), billon noir s.d. Namur. *Chalon* 123-124 var.
6. Guillaume I^{er} (1337-1391), ou Jean III (1418-1429), mite s.d. Meraude (Poilvache). *Chalon* 169.
7. Id., mite s.d. Namur. *Chalon* 184 ss. ou 197 ss. (type).

INHOUDSTAFEL — TABLE DES MATIÈRES

L. VAN IMPE & W. GROENMAN-VAN WAATERINGE	
Het urnenveld rond de Partisaensberg te Kasterlee	6
A. MATTHYS & A. VAN ITERSON	
L'église disparue de Saint-Remy de Falen (Rochefort)	19

nombre 23, était certainement encore réutilisée par après.

Au total, en comprenant les traces des tombes retrouvées au cours des travaux d'aménagement du site, on arrive à une situation qui est tout à fait satisfaisante. Les fouilles du sous-sol confirment et complètent les conclusions émises précédemment; elles les confirment et les complètent.

Une église et sa nécropole ont précédé le village de Falaen. Plus vraisemblablement encore, celle-ci était le centre religieux de la communauté du petit village de Falaen — dont les vestiges — quelques maisons — sont à rechercher dans le voisinage immédiat.

Mais les questions essentielles demeurent. De quand date le premier établissement religieux et les tombes qui l'accompagnent? La présence d'une boucle mérovingienne, elle-même réutilisée, dans une tombe, sans autres éléments datables; les tessons d'un vase d'aspect mérovingien retrouvés à l'intérieur de la nef, mais hors stratigraphie, tant des indices trop minces, et surtout trop peu sûrs pour conclure à une origine mérovingienne. La présence de deux fragments de tegulae de type gallo-romain, va dans le même sens.

De quand date la reconstruction de l'église et les inhumations postérieures? Ici encore l'absence d'objets retrouvés *in situ* n'autorise aucune réponse. Le village de Falaen est certainement encore occupé aux XIV^e et XV^e siècles. Comme le montre un tesson d'une écuelle commune provenant de la région de Slagburg. Les monnaies provenant des remblais datent des XIV^e et XV^e siècles. Rien d'étonnant à cela puisque l'église ne sera détruite qu'en 1660! (*)

L'histoire de l'église Saint-Remy n'est que le reflet de la vie quotidienne du village et l'étude archéologique des bâtiments ruraux permettra peut-être de préciser l'histoire du sanctuaire.

Une fouille pose souvent plus de problèmes qu'elle n'en résout!

André MARTIN.

* Nous remercions M. R. Weiler du Musée de l'Etat à Luxembourg pour l'identification des monnaies.

1. Jean de Heinsberg (1419-1455), grand brûlé au paron s.d. Hwasch, *De Cheere* 338.

2. Linge, cf. sa imitation d'un seigneur local (?).

3. Liège, imitation d'un seigneur local: H. Fyfe, *Revue de l'Art chrétien de Belgique* 1958, t. 115 (1959) 354 ss., 358, n° 31-32.

4. L. Pape, Louis de Bourbon (1436-1482), grand brûlé s.d. Hwasch (?), *De Cheere* 368.

5. Guillaume I^{er} (1337-1391), belon noir s.d. Namur, *Chalon* 123-124 vs.

6. Guillaume II^e (1337-1391), ou Jean III (1418-1429), amie s.d. Merande (Pöschel).